

Séjour 2026



UN LIEU EXCEPTIONNEL

## SEJOUR « famille » ou « sportif » en formule AUTO GEREE

### ENGAGEMENT MORAL du locataire

Je soussigné(e).....

Désignée ci-contre, comme le locataire

- Certifie avoir pris connaissance des documents suivants

Les TARIFS et options et conditions d'Accueil (page 2 à 5)

Les CONDITIONS de RESERVATION d'un séjour en résidentiel (page 6)

Les CONDITIONS d'ORGANISATION d'un séjour en résidentiel (page 7)

Les REGLES de VIE dans le gite par les résidents (page 8)

Les CONDITIONS GENERALES DE LOCATION (page 9)

Equipement du gite et Prestations incluses (page 10 à 12)

Adresses utiles (page 13)

Idées Tourisme et Loisirs (page 14)

- M'engage à les diffuser auprès du groupe,
- Et accepte d'en faire respecter les termes.

Mention manuscrite (Lu et approuvé),

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs

**Horaires de base : Arrivée 17h30 et départ 10h00 ou 14h00 selon la saison**

(*Modification des horaires possibles selon demande particulière*)

### Notre accueil en formule auto-gérée en quelques mots

Cette prestation inclus la PRIVATISATION du gite.

Location de l'ensemble du gite, c'd : 15 chambres, cuisine et communs, salle à manger. La prestation de base n'inclut pas la salle multi-activité.

Le camping n'est pas autorisé dans le parc, et les animaux ne sont pas admis.

Dans la limite de 37 personnes en nuitée, nous pouvons accueillir un maximum de 48 personnes en journée.

#### à PROPOS DE NOUS

Un lieu d'accueil et de convivialité

##### Une Ambiance Conviviale et Sérénité Garanties

Le gite Val d'Orey a été conçu dans un esprit de convivialité, de simplicité et de sérénité.

Sa capacité d'accueil, ses espaces spacieux et sa décoration chaleureuse font de cet endroit **le lieu idéal pour des rassemblements en groupe**.

Les participants peuvent se sentir chez eux, tout en étant plongés dans un environnement qui favorise la relaxation et le partage.

En outre, la possibilité de privatiser l'ensemble du gite permet d'assurer **une tranquillité totale, sans perturbations extérieures**.

→ **PRIVATISATION**  
→ **FLEXIBILITE**  
→ **CONVIVIALITE**



### Les tâches à la charge du groupe en formule AUTO-GEREE

- Courses et Cuisine
- Services et Vaisselle
- Entretien journalier de la salle à manger et de la plonge
- Poubelles et stock des distributeurs de papier wc et essuie main dans les parties communes yc étages
- Ménage de fin de séjour de la salle à manger, de la plonge et du couloir du rez de chaussée .

**A la charge du gite, la fourniture des produits d'entretien yc papier wc et essuie main, et le ménage des chambres en fin de séjour.**

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs

Tarifs en Formule auto-gérée (en €), par durée de séjour.

*Tarif comprenant : Tarif de location du lieu (15 chambres, salle à manger, cuisine, terrasse et parc) (non inclus la salle multi-activités)*

Durée du séjour	Tarif de location
2 nuits	2350 €
3 nuits	3050 €
4 nuits	3650 €
5 nuits	4150 €
6 nuits	4550 €
7 nuits	4850 €
Au-delà	690€ x nombre de nuits

#### Suppléments OBLIGATOIRES

- Taxe de séjour à raison de 0.77€ par nuit et par adulte
- Chauffage si nécessaire selon consommation réelle

#### Options FACULTATIVES

- Ménage (cuisine, salle à manger et communs) : 350 €
- Location de la salle multi-activités (réception / cocktail / séminaire) : +1 000 € le week-end
- Ménage (salle de réception) : 100 €
- Location Vaisselle supplémentaire : Plus d'informations : Détails des prestations

#### Location de matériels supplémentaires –

- 48 flutes de champagnes collection Normandie- **Tarif 20 euros le séjour** - facturation verre cassé 5€ pièce
- 48 verres à vin 21.5cl collection Viticole Arcoroc - **Tarif 20 euros le séjour** - facturation verre cassé 2€ pièce
- 48 verres à eau 29.4cl collection Nonix - **Tarif 20 euros le séjour** - facturation verre cassé 2€ pièce
- 48 service couverts 4 pièces - **Tarif 20 euros le séjour** - facturation couvert perdu 2€ pièce
- Jeu de 48 assiettes (plates, creuses, dessert, coupelle) - **Tarif 60 euros le séjour** - Facturation assiette perdue 3€ pièce
- 48 housses de chaises blanches - **Tarif 20 euros le séjour**
- 6 nappes blanches de fête - **Tarif 10 euros le séjour**

#### Remise au locataire

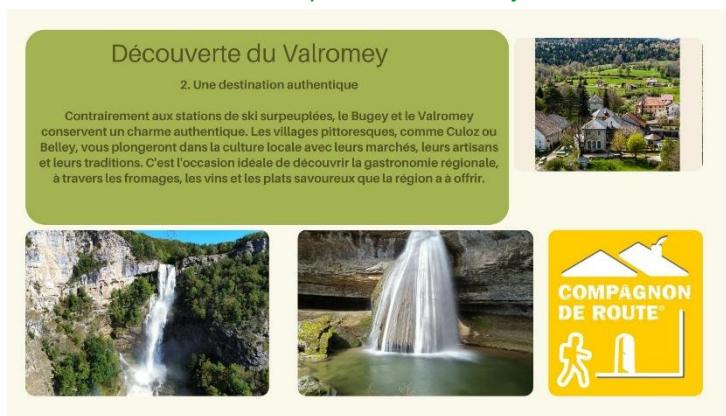
Si le locataire souscrit une assurance annulation, le gîte en prendra 50% à sa charge sur justificatif.

##### ⚠ Assurance annulation – Fortement conseillée !

- En cas d'annulation sans assurance, l'acompte reste acquis et le solde est dû.
- Détails et souscription : <https://www.valdorey.com/assurance-annulationtrustiway>.
- Ou Assurance Clé-vacances : <https://www.valdorey.com/assurance-annulation-pinkassur>

**Découverte du Valromey**  
2. Une destination authentique

Contrairement aux stations de ski surpeuplées, le Bugey et le Valromey conservent un charme authentique. Les villages pittoresques, comme Culoz ou Belley, vous plongeront dans la culture locale avec leurs marchés, leurs artisans et leurs traditions. C'est l'occasion idéale de découvrir la gastronomie régionale, à travers les fromages, les vins et les plats savoureux que la région a à offrir.



## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE- Séjours familles ou sportifs

#### Informations sur l'accueil

**un Accueil sur mesure**

**Des Espaces Adaptés à Vos Besoins**  
La salle à manger de 80 m<sup>2</sup>, spacieuse, peut être utilisée pour des moments conviviaux. Avec un accès direct à la terrasse surplombant le parc, cet espace est idéal pour aller jeux et détente. En privatisant le gîte, vous bénéficiez d'une flexibilité qui s'adapte à vos besoins.

**Des Formules sur Mesure**  
Compris que chaque groupe a des besoins différents; nous proposons plusieurs formules d'accueil : gestion libre, traiteur auto-géré ou encore pension complète.  
Nos plats "Faits Maison", préparés avec des produits locaux, sont adaptés à tous les régimes alimentaires, garantissant ainsi un service personnalisé et de qualité.





*Location de la salle à manger*

Salle de 80m<sup>2</sup>, ouverte sur la terrasse, vue sur le parc,



*Location de la cuisine et de la plonge*

Cuisine professionnelle

Equipée selon Etat des lieux

**des espaces adaptés à vos besoins**

Le gîte offre 15 chambres confortables pouvant accueillir jusqu'à 37 personnes. Chaque chambre est équipée de douches et lavabos, assurant ainsi un confort optimal pour tous vos invités. Profitez également d'un parc de 5000 m<sup>2</sup>, d'une piscine rafraîchissante et d'un coin feu pour vos sorties conviviales. L'espace est conçu pour que chacun se sente bien et puisse profiter pleinement de son séjour. Possibilité de louer (avec supplément) une salle multi-activités.



#### ♻ Découvrir le gîte ♻

📷 Photos du gîte <https://www.valdorey.com/photo-albums>

🎥 Vidéo de présentation <https://youtu.be/4Li3LdUDE98>

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE- Séjours familles ou sportifs

#### Notre Hébergement

En bref, 15 chambres, 32 couchages. Les chambres sont TOUTES équipées de douche et lavabos. Les WC sont sur le palier.

- Draps et serviettes de toilettes fournies
- Taxe de séjour comprise dans le tarif : 0.77 € par nuitée collectée pour l'office de tourisme du Bugey)
- Libération des chambres à 10 heures sauf indications contraires



- N°01 - 2 lits simples
- N°02 - 3 lits simples
- N°03 - 1 lit simple
- N°04 - 3 lits simples
- N°05 - 1 grand lit double
- N°06 - 1 grand lit double
- N°07 - 3 lits simples
- N°08 - 1 lit double + 1 lit simple
- Chambres supplémentaires possibles dans des gîtes ou l'auberge du village.
- N°09 - 1 grand lit double
- N°10 - 1 grand lit double
- N°11 - 1 lit simple
- N°12 - 3 lits simples
- N°13 - 4 lits simples + WC privatif
- N°14 - 2 lits simples
- N°15 - 4 lits simples + WC privatif

#### Nos équipements :

- Piscine à la belle saison. Penser à apporter vos serviettes d'extérieur
- Boulodrome. Les boules de pétanques ne sont pas fournies.
- Parc pour activité d'extérieur.
- Salon bibliothèque avec jeux de sociétés.



## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

*Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

### Les CONDITIONS de RESERVATION

#### Conditions de réservation

Documents à fournir : pièce d'identité du locataire, adresse postale, téléphone, e-mail

Acompte : 750 €

Solde : encaissé 1 semaine avant l'arrivée

Caution : 2 000 € (rendue après l'inventaire, sous une semaine)

#### Finalisation de la réservation

Le contrat de réservation du lieu se rédige sur une base de la location du lieu et de la location de la salle uniquement sans les suppléments et les options choisies. La base de location est due, quel que soit le motif ou le délai d'annulation.

Un acompte de 750 euros est demandé à l'organisateur, et **encaissé à la signature du contrat de location**. Cet acompte viendra en déduction de la facture définitive à destination de l'organisateur.

#### Paiement du solde

**Dans la semaine précédant le séjour ou au minimum à l'arrivée**, l'organisateur se charge de payer la location du lieu.

Moyens de paiement sur place : Chèque, Espèce, Chèque-vacances ANCV

Moyens de paiement en avance - (avec justificatif demandé) : par virement ou lien de paiement

<https://pay-pro.monetico.fr/sarlvaldorey/gite> pas de CB sur place

#### Facturation des options et des Suppléments obligatoires

Les options seront réglées en fin de séjour. De même que les suppléments :

##### Facturation de la taxe de séjour

Collectée pour le compte de l'Office de Tourisme de Bugey Sud. Taxe de 0.77€ par adulte et par nuits.

Montant de la taxe de séjour = Nbr d'Adulte x Nbre de nuits x 0.77€ (tarif en vigueur au 01/01/2025)

##### Facturation du Chauffage / chauffage éteint à l'arrivée

Si vous désirez du chauffage, nous établirons un état des lieux de l'index sur les 2 chaudières.

En fin de séjour, au moment de l'état des lieux de départ.

Prix de la tonne de granulés bois : 500 euros soit 0.5€ le kg

**Calcul de la Consommation de granulés calculé comme suit** : [(index de départ – index d'arrivée) de la chaudière 1 + (index de départ – index d'arrivée) de la chaudière 2] x 0.5€

#### Engagement moral du locataire

Le locataire s'engage à diffuser les REGLES de Vie du gite auprès de l'ensemble de son groupe constitué et à faire respecter le cadre d'accueil par l'ensemble.

*Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

## Les CONDITIONS d'ORGANISATION

### Préambule

- 37 PERSONNES c'est le nombre maximum de personnes autorisées en NUITEES
- 48 PERSONNES c'est le nombre maximum de personnes autorisées en JOURNEES.
- Camping interdit dans le parc 
- Animaux non-admis 

### Un REFERENT désigné auprès du Gite par le locataire

Les problèmes d'intendance ou demandes particulières sont centralisés par le référent qui se charge de les transmettre au responsable du gite.

Le référent se charge également de diffuser auprès de l'ensemble du groupe les règles de fonctionnement du gite.

- Accès Parking des véhicules
- Coin fumeur
- Bruits et nuisances
- Tenue correcte exigée dans le gite, dans la piscine et dans le parc
- Utilisation des chambres
- Briefing de départ.

### BOOKING des chambres

Une facture individuelle peut être adressée de manière dématérialisée à chaque participant en fonction des demandes. A cet effet, le locataire doit fournir une LISTE des participants mentionnant

- Le montant de la facture
- Nom et prénom,
- Adresse mail (si envoi facture dématérialisée)

Entendu que l'ensemble des montants facturés correspond à la facture globale de location.

### UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DU GITE

Dans le cadre des règles de fonctionnement du gite, le locataire est le garant des bonnes pratiques et usages ainsi que du respect des infrastructures. Il engage donc sa responsabilité en tant que locataire du gite qu'il privatisé.

**Dans le gite** –L'affichage sur les murs ou boiseries, sous quelques formes que ce soit, n'est pas autorisée. Au moment du départ, la terrasse et la salle à manger doivent être rendues à l'identique.

**Les activités extérieures** susceptibles d'incommoder le voisinage, le personnel du gite et de dénaturer les infrastructures doivent être soumises à acceptation auprès de la direction.

**Accès au gite** – aucun véhicule ne doit stationner dans l'impasse et l'accès au gite doit être libre pour un passage de véhicule de sécurité et de secours.

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### *Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

## Les REGLES de VIE dans le gite

### Référent désigné

Les problèmes d'intendance ou demandes particulières sont centralisés par le référent qui se charge de les transmettre au responsable du gite.

### Parking des véhicules :

Sur le parking de la salle des fêtes de Ruffieu (à 300m du gite, direction Artemare) le Parking en face l'auberge est réservé au restaurant. Attention au marché du samedi matin et son arrêté municipal.

### Chauffage et énergie

Nous vous demanderons de baisser les chauffages dans vos chambres en journée, et le soir, dans la salle d'activité et dans la salle de restauration.

Les portes des couloirs et des communs seront maintenues fermées en hiver.

Les lumières de la salle de restaurant ainsi que des couloirs du rez de chaussée seront éteintes le soir avant le coucher.

### Coin fumeur

A gauche en sortant de la salle à manger (porte donnant accès au parc), un cendrier est à disposition. L'intérieur du gite est un espace non-fumeur.

### Espaces interdit aux résidents

L'espace privatif de Nadine et Fabrice sont interdits au public.

### Bruits et nuisances

La musique et les activités extérieures nocturnes sont possibles à conditions de ne pas gêner le voisinage. Le bruit en extérieur est arrêté entre 22 heures et 8 heures.

La piscine est ouverte de 8h30 à 19h00.

### Tenue correcte exigée

Les résidents sont invités à se vêtir de manière correcte dans le gite et dans le parc. La nudité est interdite dans la piscine.

### Utilisations des chambres

La nourriture et les boissons salissantes type thé ou café, sont interdites dans les étages.

Les bougies et encens sont interdits.

### Briefing de départ

La libération des chambres le jour du départ est fixée à 10 heures sauf indication contraire de la direction.

Les couettes doivent être déhoussées, les serviettes déposées devant la porte des chambres.

Les affaires oubliées sont entreposées dans un sac commun d'objet oubliés et le gite se désengage de toute responsabilité.

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE- Séjours familles ou sportifs

## ANNEXE 1 - Les CONDITIONS de GENERALES DE LOCATION

**Article 1. Objet :** Ce contrat est réservé à l'usage exclusif des locations de vacances agréées Clévacances et seule la loi française est applicable au contrat.

**Article 2. Dispositions Générales:** Aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties. Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les Tribunaux.

**Article 3. Conclusion du contrat et paiement :** La réservation devient effective dès lors que le locataire a retourné au propriétaire un exemplaire du présent contrat accompagné du montant de l'acompte du séjour, avant la date indiquée au recto. Le solde du loyer doit être versé au plus tard le jour de l'arrivée. Les charges non incluses dans le loyer doivent être acquittées en fin de séjour.

**Article 4. Dépôt de garantie :** Le locataire verse à son arrivée un dépôt de garantie. Il sera restitué dans un délai maximum d'1 mois à compter du départ du locataire, déduction faite, par le propriétaire, des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état des lieux. Le montant de ces retenues devra être dûment justifié par le propriétaire sur la base de l'état des lieux contradictoire de sortie, constat d'hussier, devis, factures... Si le dépôt de garantie est insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme sur la base des justificatifs fournis par le propriétaire. Ce présent cautionnement ne pourra en aucun cas être affecté ou considéré comme participation au paiement du loyer.

**Article 5. Durée :** Le locataire doit quitter les lieux à l'heure prévue par le contrat ou à une heure convenant au propriétaire, après état des lieux. Le locataire ne peut en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue par le contrat, sauf accord du propriétaire.

**Article 6. Utilisation des lieux :** Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir. Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. Les locaux loués sont à usage d'habitation provisoire ou de vacances, excluant toute activité professionnelle de quelque nature que ce soit (maximum 3 mois). A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée. Toutes réparations quelle qu'en soit l'importance, rendues nécessaires par la négligence du locataire en cours de location, seront à sa charge. La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. La sous-location est interdite au preneur, même à titre gratuit, sous peine de résiliation de contrat ; le montant intégral du loyer restant acquis ou dû au propriétaire. L'installation de tentes ou le stationnement de caravanes sur le terrain de la propriété louée est interdit, sauf accord préalable du propriétaire. Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée sur le catalogue ou l'état descriptif. A titre exceptionnel et sous réserve de l'accord du propriétaire, il pourra être dérogé à cette règle. Dans ce cas, le propriétaire sera en droit de percevoir une majoration de prix qui devra être préalablement communiquée au locataire et consignée sur le contrat de location. Sans accord écrit du propriétaire et si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, celui-ci peut refuser les locataires supplémentaires. Dans ce cas, toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du locataire

**Article 7. Accueil d'animaux :** Si le propriétaire accepte l'accueil d'animaux domestiques, le locataire doit lui préciser les animaux qui l'accompagnent. Le recto du contrat précise les conditions tarifaires d'accueil de ces animaux. Un règlement intérieur défini par le propriétaire peut préciser les modalités d'accueil de ces animaux. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

**Article 8. Etat des lieux et inventaire :** L'état des lieux contradictoire et l'inventaire du mobilier et divers équipements sont faits en début et en fin de séjour par le propriétaire ou son mandataire dûment habilité et muni d'un pouvoir écrit, et le locataire. En cas d'impossibilité de procéder à l'inventaire lors de l'arrivée, le locataire disposera de 72 heures pour vérifier l'inventaire affiché et signaler au propriétaire les anomalies constatées. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. Un état des lieux contradictoire de sortie doit obligatoirement être établi. Le locataire accepte que cet état des lieux puisse être effectué soit avec le propriétaire ou son mandataire. Si le propriétaire ou son mandataire constate des dégradations, il devra en informer le locataire sous huitaine.

**Article 9. Conditions de résiliation :** Toute résiliation du présent contrat doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, la date de réception faisant foi.

a) Résiliation à l'initiative du locataire En cas d'annulation par le locataire avant l'arrivée dans les lieux, et en l'absence de prise en charge par une assurance annulation, l'acompte reste acquis au propriétaire, et le solde du montant du séjour est intégralement dû par le locataire. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat est annulé et le propriétaire peut disposer de sa location. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui peut demander le paiement du solde de la location.

b) Résiliation à l'initiative du propriétaire En cas d'annulation par le propriétaire, celui-ci reverse au locataire l'intégralité des sommes versées. Le locataire peut demander des dommages et intérêts ou des indemnités pour le préjudice moral et le préjudice financier subi.

c) En cas de résiliation en cours de contrat Lorsque la résiliation du contrat par le propriétaire intervient pendant la durée de la location, elle doit être dûment justifiée (défaut de paiement du loyer, chèque sans provision émis par le locataire, détérioration avérée des lieux loués, plaintes du voisinage, ...). Cette résiliation, qui intervient par courrier recommandé avec accusé de réception ou lettre remise en main propre contre signature, entraîne le départ du locataire dans les deux jours de la date de réception du courrier lui notifiant cette décision. Dans ce cas, quelle que soit la cause de la résiliation, l'intégralité du montant des loyers demeure acquise au propriétaire. Le propriétaire se réserve le droit de conserver le montant du dépôt de garantie dans les conditions précisées au paragraphe « dépôt de garantie ».

**Article 10. Interruption du séjour :** En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie.

**Article 11. Assurances :** Le locataire est tenu d'assurer le local loué. Il doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villéggiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il doit intervenir auprès de sa compagnie d'assurances et lui réclamer l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de clause "villéggiature". Une attestation d'assurances lui sera réclamée à l'entrée dans les locaux.

**Article 12. Litiges :** Toute réclamation doit être adressée dans les meilleurs délais à l'Organisme Départemental agréé Clévacances, qui interviendra pour favoriser le règlement à l'amiable des litiges : - si le contrat a été signé par le propriétaire et le locataire, - si la réclamation est formulée dans les trois premiers jours après l'arrivée, pour tout litige concernant l'état des lieux ou l'état descriptif, - à l'issue du séjour pour toutes les autres contestations dans un délai maximum d'1 mois. Pour tous les litiges qui naîtraient de l'exécution ou de l'interruption du présent contrat, seuls les Tribunaux du ressort du lieu de l'immeuble objet de la location sont compétents.

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

*Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

### ANNEXE 2 – EQUIPEMENT DU GITE ET PRESTATIONS INCLUSES

- ✓ Parc de 5 000 m<sup>2</sup> avec piscine (12m<sup>2</sup>) et boulodrome, tables et chaises de terrasse.

#### Salle de restauration et Plonge

- ✓ Salle à manger de 70m<sup>2</sup>, équipée pour 48 personnes
  - Vaisselle, verres, couvert / Tables, chaises, nappes
  - Un lave-vaisselle professionnel, une machine à laver et un sèche-linge
  - **Produits de nettoyage, produits sanitaires à disposition yc Papier WC, sacs poubelles, éponges, torchons**
  - **Ménage non compris dans le tarif** - Ces locaux et équipement, vous sont donnés propres et en état de fonctionnement. Ils doivent nous être restituer dans le même état.

#### Cuisine professionnelle

- Cuisine professionnelle équipée pour une cuisine de qualité
- Equipement fourni sur inventaire – Equipée d'un fourneau (5 gaz + four) un four micro-onde un four électrique - Essoreuse à salade, Casseroles, et plats de services -
- Machine à café et bouilloire professionnelle
- Une zone de stockage équipée de 1 réfrigérateurs grande capacité, et un meuble chauffant permettant de maintenir sur une période de quelques heures vos plats à température.
- **Produits de nettoyage, produits désinfectant sanitaires à disposition yc Sacs poubelles, éponges, torchons**
- **Ménage non compris dans le tarif** - Ces locaux et équipement, vous sont donnés propres et en état de fonctionnement. Ils doivent nous être restituer dans le même état.

#### Chambres

- ✓ Capacité de couchage : 32 à 37 personnes – **Lits faits à l'arrivée**
- ✓ Chambres avec douche et lavabo – WC sur palier
- ✓ **Serviettes de toilette fournies.**
  - Nos chambres sont équipées de cabines de douche et lavabos. Les WC sont sur les paliers.
  - **Le ménage des chambres et des sanitaires est prévu dans le tarif.**
  - Les chambres doivent nous être rendues **dans un état NORMAL d'utilisation**

### ANNEXE 2Bis – ETAT DES LIEUX

#### UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DU GITE

Dans le cadre des règles de fonctionnement du gite, le locataire est le garant des bonnes pratiques et du respect des infrastructures. Il engage donc sa responsabilité en tant que locataire du gite qu'il privatise.

#### WIFI -

Code de tous les répéteurs du gite : 12345678

#### CLE DE LA PORTE D'ENTREE

1 clé pour fermeture de la porte d'entrée extérieure.

#### PARKING

2 voitures maximum garées dans l'impasse contre le mur et l'accès au gite doit être libre pour un passage de véhicule de sécurité et de secours.

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs

#### EQUIPEMENT DES CHAMBRES

- 32 lits faits à votre arrivée fourniture 1 drap housse + oreillers et couette houssée
- 37 + 15 serviettes de toilettes mises à disposition
- 19 couvertures supplémentaires stockées dans les toilettes du 1<sup>er</sup> étage, hall du 2<sup>nd</sup> étage, et chambre du RDC

#### EQUIPEMENT DE LA TERRASSE

- **1 barbecue à charbon de bois + 5 ustensiles de cuisson + 1 seau en fer + 1 pelle en fer**
- Tables de terrasses, Chaises de terrasses et fauteuils de jardin
- Le barbecue doit être vidé, les cendres évacuées dans le seau en fer, au fond du jardin sur le cercle du feu de joie, les grilles doivent être nettoyées.

#### PISCINE ET SECURITE

**HORS SERVICE/EN SERVICE** LA SURVEILLANCE ACTIVE DES ADULTES reste essentielle pour la protection des enfants, et l'installation du système d'alarme ne doit pas diminuer votre vigilance. **2 systèmes de sécurité sont à votre disposition : bâche piscine + alarme de détection de chute.** La bonne utilisation des 2 systèmes de sécurité EST A LA CHARGE DU LOCATAIRE UTILISATEUR.

Alarme de détection de chute : voyant VERT = alarme enclenchée. Avant baignade taper 1234 et Après baignade, taper OK/OK. Pour arrêter la sirène, taper au hasard sur une touche.

Bâche de sécurité : à mettre en place en fin de journée ou lors des repas festifs. Prendre le temps de fermer convenablement la bâche. **Les propriétaires se réservent le droit de venir entretenir la piscine (le matin avant 9h)**

#### EQUIPEMENT DE LA PLONGE

- Papier WC, papier essuie main + 2 clés pour ouvrir les supports
- Sacs poubelles, sachet de lessives, 1 machine à laver le linge, 1 sèche-linge
- 1 seau + 1 chiffon + 1 produit sol et surface
- 6 torchons blancs + 2 serpières + 1 bassine + 1 liquide vaisselle + éponge + brosse
- 16 produits lave-vaisselle + 1 lave-vaisselle professionnel + 3 paniers pour lave-vaisselle
- 4 plateaux + 3 grands plateaux blancs + 1 panier à couverts
- 1 balai + 1 pelle + 1 balai-serpière + 3 serpières microfibre + 1 aspirateur Dyson

**Consignes d'utilisation du lave-vaisselle :** Vider le lave-vaisselle après chaque repas. 1 tablette de lessive par repas. Nettoyer le filtre du lave-vaisselle après chaque repas. Attention au remplissage des bacs.

#### EQUIPEMENT DE LA SALLE A MANGER

- 46 chaises + tables adaptées + 1 table de service avec nappe cirée
- 9+5 nappes « beiges » de table sur tables ou au buffet
- 4 plateaux de services + 2 plateaux sous verres
- 35 verres à pied « Normandie » + 35 verres « Lyon »+ 48 tasses à café + 8 dessous de plats ronds + 4 cendriers
- 50 fourchettes + 50 couteaux + 50 cuillères à soupe + 80 cuillères à dessert
- 50 assiettes plates + 50 assiettes à soupe + 50 assiettes à dessert + 41 coupelles à dessert
- 6 panières à pain + 8 pichets vin/eau + 44 bols de petits déjeuners + 27 plateaux
- Sous la desserte : 36 tasses à thé
- 1 frigo top sous le bar + 1 frigo/congélateur dans la salle

**Consignes de décoration :** Ne pas accrocher de décoration sur la tapisserie ni sur les portes. Des clous ont été disposés sur les murs à cet effet

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

### Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs

#### EQUIPEMENT DE LA CUISINE

- 7 cuillères de service + 2 cuillères de service manche long + 4 pelles à gâteaux + 2 louches
- 1 four micro-onde + 1 cafetière blanche + 1 robot mixeur + 1 bouilloire
- 1 essoreuse à salade grand format + 1 thermos 3 litres + 1 machine à café 6 litres + 1 percolateur d'eau 10 litres + 1 pot d'eau 5 litres
- 1 frigo double porte
- 1 four électrique + 1 chauffe plate + 1 piano 5 feux et four électrique
- 1 balance et 1 minuteur
- 1 pot comprenant 1 ustensile à boule glace + 4 pinces à salade + 1 mixeur plongeant + 1 presse agrume + 1 coupe pomme
- 1 passoire inox + 1 passoire plastique + 2 faitouts alu avec couvercle
- 2 couteaux manche alu + 1 couteau lame large + 1 grand couteau à viande + 1 ouvre boîte + 2 couteaux manche noir + 1 couteau à pain + 1 planche à pain en bois
- 2 planches à découper (plastique)
- 6 torchons blancs + 2 manicles noires
- 1 pot contenant 1 spatule orange + 1 spatule grise + 2 couteaux manches verts + 1 couteau à beurre bleu + 1 pinceau noir + 1 économie noir
- 4 grands plats gastro + 4 demi plats gastro + 4 plaques gastro + 6 grilles gastro dans chauffe plat et four
- 1 passoire à manche + 1 écrase purée + 1 spatule carrée à trou + 1 spatule longue + 1 spatule ronde à trou + 1 spatule large + 1 écumoire + 1 grosse louche + 2 spatules plastiques + 1 Maryse + 1 fouet + 1 paire de ciseaux + 1 économie + 2 ouvertures bouteilles
- Sur étagère noire : plats de services en inox (2 grands + 2 moyens + 1 petit + 1 plat ovale + 2 plats ovales bord haut + 1 rond plat + 1 rond haut) + 9 bols inox diff diamètre + saladiers de couleurs (4 bas grand + 4 bas petit) + 2 grands saladiers inox + 2 moyens saladiers inox + 3 plats de services blancs + 2x3 plats de services marrons + 1 SALAD MAKER électrique
- 3 casseroles inox divers diamètre + 1 poêle à crêpe + 1 sauteuse inox
- Equipment de la Plunge cuisine : 1 brosse + 1 goupillon + 1 seau + produit vaisselle + 1 éponge + 1 bassine + 1 produit surface spécial cuisine + 1 produit spécial four + sacs poubelle cuisine + 2 bouchons d'évier + 1 ventouse + 1 produit spécial fourmis

**Consigne de sécurité Vanne du Gaz** : toujours fermer la vanne de sécurité du gaz après utilisation

**UN LIEU EXCEPTIONNEL**

Au Gite Val d'Orey, nous célébrons le corps, le cœur et la vie. Que ce soit dans un cercle de méditation, un atelier créatif, ou un séminaire de développement personnel, chaque expérience est conçue pour favoriser l'épanouissement individuel et collectif. Les paysages environnants, propices à la contemplation et à la marche, vous inviteront à explorer les merveilles de la nature tout en cultivant votre bien-être intérieur.

## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

*Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

### ANNEXE 3 – ADRESSES UTILES

#### Adresses utiles pour organiser votre séjour

##### Services Traiteur & Restauration

- Hauteville Traiteur ☎ 04 74 35 26 85 
- Poulets rôtis (50 m) – Mélissa : ☎ 06 68 69 79 56
- Pizzas – Angèle : ☎ 07 64 94 71 07 
- Cuisiniers indépendants :
  - Angèle : ☎ 07 64 94 71 07
  - Didier : ☎ 07 69 80 70 65

 Aide ménage & services Raphaëlle : ☎ 06 10 50 35 19

##### Magasins & producteurs locaux

- Boulangerie Champagne (livraisons sur Ruffieu) : ☎ 04 79 87 60 29
- GAEC Conty (vente de viande) : ☎ 04 79 42 07 79 ou 06 03 57 03 95
- Maraîcher bio de Ruffieu : ☎ 06 79 74 13 65 /  lesjardinsderuffieu@gmail.com
- Superette Revival Hotonnes : ☎ 09 67 39 36 83

##### Hébergements supplémentaires dans le village

- Auberge de Ruffieu – Mélissa : ☎ 06 68 69 79 56
- Chalet Natur'Ailes – Nathalie : ☎ 07 88 79 98 41
- Gîte Perrine : ☎ 06 65 01 82 36
- Gîte Ô Bugey Levant : ☎ 04 79 42 01 12
- Gîte de L'Ain T'y Piques : ☎ 06 75 74 52 24

##### Activités Ludique dans le village et les alentours

- le village des étoiles (astronomie planétarium) : ☎ 06 65 01 82 36
- la Tribu d'Eponel (centre équestre) ☎ 06 81 98 07 48
- Location de VTT, de skis, de rollers, kart à pédales : ☎ 04 79 42 29 72
- Bureau des guides du Bugey ☎ 07 68 80 80 69
- plus d'information à l'OT de Bugey Sud ☎ 04 79 81 29 06



## PRIVATISATION du Centre de séminaire Val d'Or

*Accueil en formule AUTO-GEREE– Séjours familles ou sportifs*

### ANNEXE 4 – TOURISME ET LOISIRS

#### Vos Activités sportives en Valromey

- Randonnée pédestre sur le Plateau du Retord, le Grand Colombier, Plateau de la Praille, les Plans d'Hotonnes
- Location de Vélo de route, Vtt, cyclotourisme,
- Ski roue,

#### Tourisme / Visites

- Astronomie (Le village des étoiles à Ruffieu),
- Rando Troupeau (Hotonnes),
- Le Pain de Sucre à Songieu,
- La Cascade de Cerveyrieu,
- Les Gorges de Turignin,
- La Source du Groin,
- Les grottes du Pic à Songieu,
- Les Caveaux de Vognes (Œnologie),
- Chanaz et le lac du Bourget,
- Les grottes de Cerdon (+ visite de la cuivreerie),
- La Cascade de la Charabotte (à Hauteville Lompnes),
- Visites thématiques proposées par l'Office de Tourisme, Parcours de Course d'Orientation.

#### Cyclisme

- col du grand colombier (5 faces)
- col de la biche
- col de la rochette
- col de Cuvery
- col de cuvillat
- col du Ballon

et plus vers : <https://www.cols-cyclisme.com/bugey/liste-r111.htm>

The image shows the cover of the 'LE BUGEY' tourism guidebook, which includes a photo of a waterfall and the text 'GUIDE DE SÉJOUR TERRITOIRE ENCORE MEILLEUR'. To the right is a promotional graphic titled 'UN EMPLACEMENT IDEAL' featuring a green arrow pointing right, the text 'Avis aux amoureux de la randonnée !', and a paragraph about the natural beauty of the Valromey and Bugey regions. Below this are three smaller images: a waterfall labeled 'Curiosité du Valromey - Le Pain de Sucre', a stream labeled 'Nature', and a purple iris flower labeled 'Vérence'.